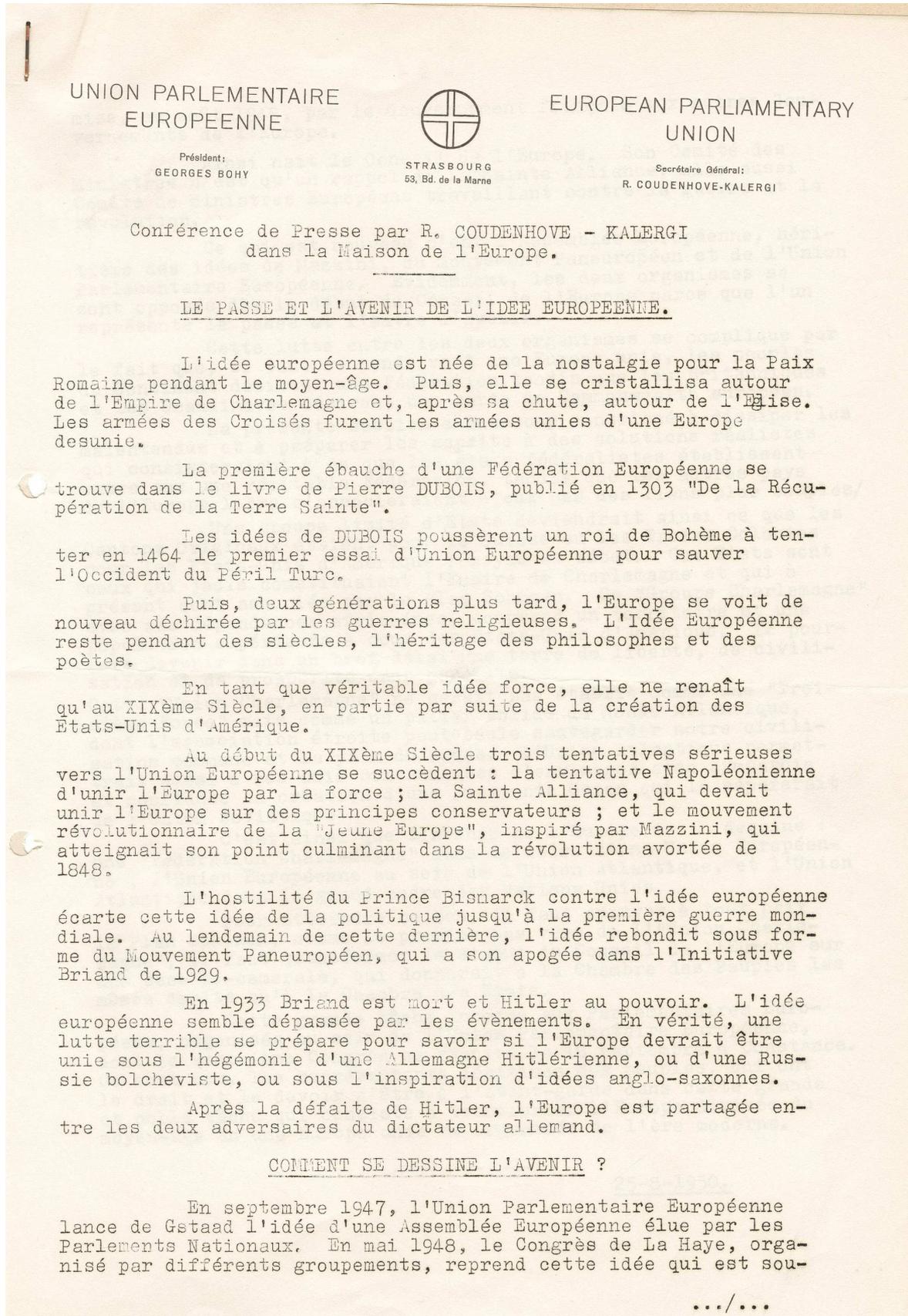


COUDENHOVE-KALERGI R., « Le passé et l'avenir de l'idée européenne ». Conférence de presse prononcée à la Maison de l'Europe, le 25 août 1950

© Archives de Strasbourg (198 MW 77)



mise, en août 1948, par le Gouvernement français aux autres Gouvernements de l'Europe.

Ainsi naît le Conseil de l'Europe. Son Comité des Ministres n'est qu'un rappel de la Sainte Alliance, elle aussi Comité de Ministres Européens travaillant contre la guerre et la révolution.

Ce qui est nouveau c'est l'Assemblée Européenne, héritière des idées de Mazzini, du Mouvement Paneuropéen et de l'Union Parlementaire Européenne. Evidemment, les deux organismes se sont opposés dès le début du Conseil de l'Europe parce que l'un représente le passé et l'autre l'avenir.

Cette lutte entre les deux organismes se complique par le fait que, si tout le monde veut une Europe unie, les peuples du Continent désirent une Fédération tandis que les Britanniques et les Scandinaves désirent une sorte de Commonwealth européen.

La présente session a beaucoup contribué à dissiper les malentendus et à préparer les esprits à des solutions réalistes qui consisteraient à ce que les états fédéralistes établissent entre eux une véritable Fédération, tandis que les autres pays de l'Europe libre s'associeraient à eux par des liens plus souples/

Une groupe limité d'Etats deviendrait ainsi ce que les Cantons Originiaux étaient pour la Suisse ou les Treize Colonies pour les Etats-Unis d'Amérique : noyau et début. Ces Etats sont ceux qui jadis constituaient l'Empire de Charlemagne et qui à présent sont associés par le Plan Schuman. Ce "Groupe Charlemagne" avec ses dépendances africaines, comprend un territoire et une population supérieurs à ceux des Etats-Unis d'Amérique. Il pourrait devenir dans un bref délai une terre de liberté, de civilisation et de prospérité sans pareille.

Cette "Union Charlemagne" ne serait pas établie comme une "Troisième Force" mais comme un pilier solide du Monde Atlantique, dont l'association étroite peut seule sauvegarder notre civilisation commune et la paix du monde. L'Union Atlantique permettrait aussi à nos amis Britanniques d'envisager avec sympathie et confiance la création d'une puissante Union qui la séparerait de l'Union Soviétique.

C'est ainsi que l'avenir de l'Europe se dessine : une "Fédération Charlemagne" dans le cadre d'une Union Européenne ; l'Union Européenne au sein de l'Union Atlantique, et l'Union Atlantique dans le grand cadre des Nations Unies.

Pour atteindre ce but, il faut appuyer à tout prix le Plan Schuman, comme le premier pas vers de l'"Union Charlemagne", il faut transformer le statut du Conseil de l'Europe sur une base bi-camérale, qui donnerait à la Chambre des Peuples les mêmes droits qu'à la Chambre des Etats.

Cette grande tâche incombe aux Parlementaires Européens, organisés au sein de l'Union Parlementaire Européenne, dont le quatrième Congrès se réunira le 18 septembre à Constance. Ce sont eux, les représentants légitimes des peuples, qui ont le droit et le devoir d'être à l'avant-garde dans cette grande et noble tâche qui consiste à transformer l'Europe divisée du moyen-âge en une Europe unie et organisée de l'ère moderne.

25-8-1950.